



Auch, le 22 mai 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Randonnée pédestre : le Département du Gers apporte son soutien financier aux missions du Comité Départemental

À l'occasion de la séance de l'Assemblée départementale du 22 mai 2026, le Conseil départemental du Gers a renouvelé son soutien au Comité Départemental de la Randonnée Pédestre du Gers (CDRP 32) à travers l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 11 400 euros et la mise en place d'une convention pluriannuelle de partenariat pour la période 2026-2030.

Le CDRP 32, association reconnue d'utilité publique, fédère aujourd'hui 22 clubs gersois et plus de 1 300 licenciés. Acteur incontournable des sports de nature dans le département, il œuvre au développement et à la promotion de la randonnée pédestre, à l'entretien et au balisage des sentiers, ainsi qu'à la valorisation du patrimoine naturel et culturel gersois. Ses missions complètent celles du Conseil départemental du Gers qui assure tout au long de l'année l'entretien, l'aménagement et le balisage de près de 500 km de sentiers dont les deux GR.

La subvention accordée par le Département permettra au comité de poursuivre ses nombreuses missions tout au long de l'année 2026 : formation de nouveaux baliseurs, accompagnement des clubs affiliés, organisation d'événements ouverts au grand public, développement de la randonnée accessible à tous ou encore sensibilisation à la préservation de l'environnement.

Afin de consolider ce partenariat dans la durée, le Conseil départemental et le CDRP 32 signeront prochainement une convention pluriannuelle couvrant la période 2026-2030. Ce cadre permettra de définir les objectifs communs, les engagements réciproques et les modalités de coopération autour de la valorisation des sentiers de randonnée et de l'animation du territoire gersois.

Le Mot de Cathy Daste-Leplus, Vice-Présidente du Département en charge de la démocratie citoyenne, du sport, de la vie associative et de l'éducation populaire

« Le Comité Départemental de Randonnée Pédestre du Gers joue un rôle essentiel dans l'attractivité et l'animation de notre territoire. Derrière chaque sentier entretenu et chaque itinéraire balisé, il y a un engagement bénévole remarquable au service des habitants, des visiteurs et de notre patrimoine. La randonnée porte des valeurs fortes : l'accès à la nature, la santé, l'écoresponsabilité et le tourisme durable. Avec cette convention pluriannuelle, le Département réaffirme son soutien à un partenaire incontournable du développement des sports de n